

**CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE
CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA SAVOIE**

ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

CONCOURS INTERNE

SESSION 2019

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Questionnaire à choix multiples portant sur des questions relatives notamment à l'accueil, la compréhension du public, la protection et les droits de l'enfant.

Durée : 45 minutes

Coefficient : 3

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

Sur la fiche de réponses, seule l'utilisation d'un stylo à bille noir ou bleu est autorisée (pas de feutre).

Toute autre couleur pour écrire ou souligner sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur et d'un blanc correcteur.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les réponses portées sur le sujet lui-même, ou sur des feuilles de brouillon ne sont en aucun cas prises en compte :

SEULE LA FICHE DE RÉPONSES SERA CORRIGÉE

**Ce dossier contient 9 pages, y compris celle-ci
Il appartient au candidat de vérifier que le sujet comprend le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir un surveillant

Consignes

- Cette épreuve comprend 40 questions.
- Chaque question comporte une ou plusieurs réponses exactes.
- Répondez uniquement **en cochant les cases** en regard des lettres choisies : A, B, C, D, E ou F (pour indiquer la ou les bonnes réponses à chaque question) **sur la fiche de réponses ci-jointe, qui sera ramassée à la fin de l'épreuve** (vous pourrez garder le sujet).
- Les réponses portées sur le sujet lui-même ne seront en aucun cas prises en compte.
- Chaque question vaut 1 point qui n'est attribué que si la ou les réponses exactes sont sélectionnées, et celles-ci seulement.
- Une ou des réponses exactes non sélectionnées, de même que des réponses inexactes sélectionnées ou l'absence de réponse à une question vaut 0 point à la question.
- Vous pouvez traiter les questions dans l'ordre qui vous convient.

EXEMPLE :

Question 0 :

L'épreuve écrite du concours interne d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe (session 2019) se déroule le :

- A le mardi 26 mars 2019
- B le jeudi 28 mars 2019
- C au Centrex à Noisy-le-Grand
- D à l'Espace Jean Monnet à Rungis

Votre réponse sera à porter sur la fiche de réponses uniquement au stylo à bille noir ou bleu (pas de feutre).

Votre réponse :

- A le mardi 26 mars 2019
- B le jeudi 28 mars 2019
- C au Centrex à Noisy-le-Grand
- D à l'Espace Jean Monnet à Rungis

La réponse prise en compte pour cette question est A et C.

La bonne réponse étant A et C, cette réponse correcte vaut 1 point à la question.

Question 1

Lors de l'accueil d'un enfant porteur d'un handicap moteur

- A - L'enfant est accueilli uniquement si un animateur de l'accueil collectif de mineurs possède le « BAFA handicap »
- B - L'enfant est accueilli uniquement si l'accueil collectif de mineurs possède le label « tourisme et handicap »
- C - Les animateurs n'auront accès qu'aux informations d'ordre médical nécessaires au bon déroulement de l'accueil de l'enfant
- D - L'accueil de l'enfant nécessite la rédaction d'un projet d'accueil individualisé (PAI)
- E - Tous les animateurs doivent avoir accès à son dossier médical complet

Question 2

Pour un accueil de loisirs extrascolaire de mineurs de moins de 6 ans

- A - Une salle de repos est indispensable
- B - La taille des WC doit être adaptée aux enfants
- C - La norme minimale d'encadrement est d'un animateur pour huit enfants
- D - Pour ce public, le projet d'établissement n'est pas obligatoire
- E - La création ou la modification de la structure (accueil avec ou sans hébergement) doit faire l'objet d'un avis du médecin responsable de la PMI
- F - Les couchages en hauteur sont possibles, à condition qu'ils soient munis d'un garde-corps

Question 3

Dans un accueil de loisirs, doivent être affichés obligatoirement

- A - Le numéro d'appel d'urgence européen - 112
- B - L'horaire du déjeuner
- C - Le menu de la semaine
- D - Le numéro vert Enfance en danger - 119

Question 4

La durée de la veillée conseillée lors d'un séjour de vacances doit être approximativement de (+/- 15 min)

- A - 1h30 pour les 14/16 ans
- B - 3h30 pour les 12/14 ans
- C - 3 h pour les 6/12 ans
- D - 2 h pour les 4/6 ans
- E - 30 min pour les 4/6 ans

Question 5

Les objectifs d'un accueil collectif de mineurs sont

- A - De permettre aux parents d'avoir plus de temps de loisirs
- B - D'être un lieu éducatif de détente et de découverte complémentaire à la famille et à l'école
- C - De favoriser une expérience de vie collective et l'apprentissage de l'autonomie
- D - De justifier l'existence d'associations
- E - D'offrir l'occasion de pratiquer diverses activités (culturelles, sportives, artistiques, scientifiques et techniques, etc.)

Question 6

Un accueil de loisirs extrascolaire reçoit ce jour 40 enfants de moins de 6 ans et 36 enfants de 6 ans ou plus. Combien d'animateurs encadreront ces enfants ?

- A - 8 animateurs
- B - 6 animateurs
- C - 10 animateurs

Question 7

Pour un accueil de loisirs périscolaires, quel doit être l'effectif maximal des enfants ou adolescents accueillis lorsque l'accueil regroupe des enfants de plusieurs écoles ?

- A - Celui correspondant au nombre total d'enfants inscrits dans les écoles
- B - 300
- C - 150
- D - Celui correspondant à la moitié des enfants inscrits dans les écoles

Question 8

En accueil de loisirs extrascolaire, dans le cadre d'une activité baignade, quel est le taux d'encadrement réglementaire pour les enfants de moins de 6 ans ?

- A - 1 animateur pour 6 enfants dans l'eau
- B - 1 animateur pour 5 enfants dans l'eau
- C - 1 animateur pour 10 enfants dans l'eau
- D - 1 animateur pour 14 enfants dans l'eau

Question 9

Lors du déplacement d'un groupe en autocar

- A - Un responsable du convoyage doit être désigné
- B - Les animateurs se positionnent auprès des enfants les plus jeunes
- C - La présence des enfants est pointée après chaque arrêt
- D - La liste des arrêts programmés doit être transmise la veille au chauffeur du véhicule

Question 10

Un enfant de 8 ans sans PAI fait une crise d'asthme pour la première fois lors d'une sortie

- A - Vous le rassurez
- B - Vous lui demandez de respirer lentement et profondément
- C - Vous lui donnez de l'aspirine
- D - Vous écartez les autres enfants pour qu'il soit au calme
- E - Vous appelez les secours

Question 11

Un enfant de 13 ans en surpoids vous demande de le conseiller lors des repas

- A - Vous refusez : en grandissant il s'affinera
- B - Vous lui conseillez de supprimer les féculents lors des repas
- C - Vous le convainquez qu'un surpoids est un avantage : il a plus de réserves et de force que les autres
- D - Vous lui conseillez de sauter le repas du soir
- E - Vous lui conseillez de manger plus lentement et de ne pas se resservir

Question 12

Un enfant de 12 ans, d'habitude très enjoué, devient de plus en plus triste et renfermé

- A - Vous n'intervenez pas : sa vie privée ne regarde que lui
- B - Vous lui faites comprendre que les adultes sont à sa disposition s'il a besoin de parler
- C - Vous minimisez la chose : les adolescents sont vite émotifs, avec le temps tout rentrera dans l'ordre
- D - Vous acceptez qu'il ne participe plus aux animations
- E - Vous allez chercher sur son smartphone un indice qui vous permettrait de comprendre son problème

Question 13

Qu'est-ce que le 4^{ème} âge ?

- A - La période pendant laquelle un enfant de 4 ans acquiert la dissociation motrice
- B - Le second âge du vieillissement vers 75 ans avec des risques d'isolement et des problèmes de santé
- C - La période pendant laquelle un enfant de 2 ans commence à enchaîner des gestes
- D - Les personnes de plus de 80 ans entrées dans la dépendance

Question 14

Les enjeux d'un projet intergénérationnel sont

- A - Briser l'isolement
- B - Réduire des stéréotypes négatifs concernant les aînés
- C - Développer un sens de la responsabilité sociale plus grand
- D - Réaliser un apprentissage continu
- E - Partager son expérience de vie et son savoir

Question 15

Une Maison des adolescents

- A - Accueille les jeunes âgés de 11 à 25 ans pour les accompagner dans leur parcours
- B - Accueille les parents des jeunes âgés de 11 à 25 ans
- C - Travaille uniquement sur les problèmes d'insertion et d'addiction des jeunes publics
- D - Coordonne généralement l'action d'une équipe pluridisciplinaire de partenaires : santé, éducation, accompagnement social, juridique...

Question 16

La Semaine bleue

- A - Est une initiative qui permet aux jeunes de passer des vacances à la mer en été
- B - Est un rendez-vous annuel de sensibilisation aux questions environnementales
- C - Est un évènement en direction des seniors, permettant la mise en œuvre de projets intergénérationnels
- D - Est un évènement de sensibilisation des jeunes aux dangers des stupéfiants

Question 17

Un accueil de loisirs d'enfants de moins de 6 ans

- A - Accueille les enfants uniquement à partir de 3 ans
- B - Ne peut accueillir d'enfants non inscrits dans un établissement scolaire
- C - Bénéficie de taux d'encadrement plus souples en cas de PEDT
- D - Doit recueillir l'avis du médecin responsable du service départemental de protection maternelle et infantile

Question 18

Un adolescent anémié manque de

- A - Vitamine D
- B - Fer
- C - Vitamine A
- D - Calcium

Question 19

Un enfant victime d'énurésie la nuit

- A - Fait pipi au lit la nuit
- B - Fait des cauchemars particulièrement éprouvants
- C - A des crises de somnambulisme
- D - Ne dort jamais plus de 6 heures chaque nuit
- E - A besoin de 12 heures de sommeil chaque nuit

Question 20

Selon cette personne décédée dans les années 80, il existe quatre stades caractérisant la construction de l'intelligence chez l'enfant. Cette personne est :

- A - F. Dolto
- B - J. Piaget
- C - S. Freud
- D - H. Wallon

Question 21

La protection de l'enfance a notamment pour but

- A - De retirer immédiatement tout enfant de sa famille, dès qu'un soupçon de maltraitance a été signalé
- B - D'accompagner les majeurs de moins de 21 ans connaissant des difficultés susceptibles de compromettre leur équilibre
- C - D'empêcher systématiquement tout contact entre un enfant et ses parents dès lors qu'il est placé
- D - D'assurer la prise en charge des mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille
- E - De fournir au parent chômeur un apport financier pour assurer l'éducation de son enfant

Question 22

Des photographies d'enfants ont été prises lors d'une activité sportive organisée à l'ACM

- A - Il vous faut l'autorisation écrite des parents et indiquer les conditions précises de leur diffusion pour les utiliser
- B - Vous pouvez les utiliser sans autorisation dans le cadre d'une utilisation restreinte (blog de l'ACM, magazine interne...)
- C - Vous pouvez utiliser sans autorisation les photos sur lesquelles plus de 15 enfants sont présents
- D - Vous pouvez les utiliser sans autorisation car il n'y a pas eu d'opposition des enfants lors de la prise de vue (autorisation tacite)

Question 23

Le placement judiciaire

- A - Implique que les parents perdent tout lien avec l'enfant durant le temps du placement
- B - Est décidé par le juge, avec ou sans l'accord des parents
- C - Est décidé par l'assistant social qui s'occupe de la famille
- D - Implique que les parents perdent l'autorité parentale en cas de désintérêt pour leur enfant

Question 24

Un enfant vous confie qu'il est victime de cyberharcèlement (moqueries, publication de photos, rumeurs...) de la part d'autres enfants qui fréquentent l'ACM

- A - Vous l'aidez à verrouiller ses comptes sociaux
- B - Vous l'écoutez et le rassurez pour éviter qu'il ne culpabilise
- C - Vous expliquez aux jeunes concernés que le harcèlement est un délit puni par la loi
- D - Vous organisez une animation de sensibilisation à l'usage des réseaux sociaux

Question 25

L'UNICEF

- A - Est une institution rattachée à l'Union européenne
- B - A pour mission notamment l'éducation et la vaccination des enfants
- C - N'a pas pour mission la prévention des maladies telles que le paludisme ou le VIH-sida
- D - Fournit des installations sanitaires de base aux populations en difficulté
- E - A pour mission notamment la protection des enfants contre la violence et l'exploitation

Question 26

Les principes fondamentaux de la Convention des droits de l'enfant sont

- A - La non-discrimination
- B - Le droit de choisir son identité dès l'âge de 8 ans
- C - L'intérêt supérieur de l'enfant
- D - Le droit de vivre, survivre, se développer
- E - Le respect des opinions de l'enfant

Question 27

Cochez les affirmations exactes :

- A - Un blogueur qui diffuse sur son blog les nom ou adresse de personnalités n'est pas obligé de le déclarer à la CNIL
- B - C'est la responsabilité pénale d'un blogueur qui est engagée si ses propos portent atteinte aux droits des tiers (d'autrui)
- C - Si un mineur, sur son blog, porte atteinte à un tiers par des propos diffamatoires, la réparation du dommage incombe aux personnes qui exercent l'autorité parentale (ses parents le plus souvent)
- D - Un blogueur n'est pas obligé de demander l'autorisation aux personnes concernées avant de publier leurs photos
- E - L'auteur d'un blog est responsable si une tierce personne y poste des propos diffamatoires sur autrui

Question 28

Sont considérés comme infraction prévue par la loi les actes suivants commis sur mineurs :

- A - L'atteinte au secret des correspondances
- B - L'offre de tabac en dehors de l'enceinte du centre
- C - L'offre de stupéfiants
- D - Le bizutage
- E - La discrimination

Question 29

Un jeune de 13 ans fréquentant habituellement la structure arrive en état d'ébriété pour participer à l'activité qu'un animateur encadre.

- A - Vous l'enfermez à l'infirmerie toute la journée afin qu'il soit protégé de lui-même et qu'il réfléchisse à son comportement
- B - Vous le renvoyez chez lui immédiatement
- C - Vous demandez à ses copains de discuter avec lui pour lui faire prendre conscience de la gravité de son acte
- D - Vous ne faites rien, pour ne pas le stigmatiser
- E - Vous le confiez à un animateur qui ne s'occupe pas d'enfants ce jour-là, afin qu'il soit pris en charge en dehors des autres jeunes

Question 30

Une jeune fille de 15 ans vous réclame une contraception d'urgence

- A - Vous lui répondez que c'est impossible : la loi interdit d'en donner, sans l'accord des parents
- B - Vous l'envoyez discuter avec l'assistant sanitaire ou le directeur du centre
- C - Vous lui proposez d'en parler à ses parents
- D - Vous prévenez ses parents
- E - Vous lui donnez la contraception d'urgence

Question 31

Lors de la mise en place d'un accueil collectif de mineurs, doivent être fournis

- A - La déclaration avant ouverture de l'accueil auprès de la direction départementale de la cohésion sociale
- B - Les permis de conduire de tous les animateurs
- C - Un contrat d'assurance en responsabilité civile
- D - Les taux et les qualifications des intervenants
- E - Le projet pédagogique

Question 32

Dans un accueil de mineurs en séjours collectifs, à partir de quel âge doit être organisé un couchage non mixte ?

- A - 7 ans
- B - 4 ans
- C - 6 ans

Question 33

La vaccination est obligatoire pour inscrire son enfant en centre de loisirs. Quels sont les vaccins obligatoires pour les enfants nés avant le 1^{er} janvier 2018 ?

- A - Diphtérie
- B - Oreillons
- C - Tétanos
- D - Rougeole
- E - Poliomyélite

Question 34

Un adolescent vient se plaindre de brimades de la part d'autres adolescents du fait de son homosexualité. Comment réagissez-vous ?

- A - Vous punissez immédiatement les adolescents qui harcèlent
- B - Vous dites au jeune de se faire discret, que cela va passer
- C - Vous demandez une réunion de l'équipe afin de décider des actions à engager
- D - Vous le prenez à l'écart afin de l'écouter
- E - Vous montez une action de sensibilisation à l'homophobie

Question 35

Dans le cadre de l'accueil collectif de mineurs, la laïcité

- A - Implique que toute pratique ou expression religieuse soit interdite
- B - Interdit tout affichage ostentatoire des convictions religieuses des personnels encadrants
- C - Implique d'être fidèle à la loi de 1905
- D - S'applique dans le respect des croyances personnelles de chacun

Question 36

La Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 affirme que chaque enfant

- A - A le droit de participer à la vie publique
- B - A le droit de choisir où il veut aller à l'école
- C - A le droit d'être protégé
- D - A le droit d'avoir une identité

Question 37

Un conseil municipal de jeunes

- A - Permet aux enfants de participer à la vie de la commune
- B - Est obligatoire dans les communes de plus de 20 000 habitants
- C - Peut être constitué d'enfants élus, volontaires ou désignés
- D - Travaille uniquement sur les questions en lien avec la jeunesse

Question 38

Le préfet peut adresser une injonction à l'organisateur d'un accueil collectif de mineurs suite à :

- A - Une pétition des parents des enfants accueillis
- B - Un risque pour la santé physique ou morale des enfants en lien avec les conditions d'accueil
- C - Une remise en question du projet éducatif par la majorité des animateurs
- D - Un manquement aux obligations de souscription d'un contrat d'assurance

Question 39

Qui est le garant institutionnel de la protection des mineurs accueillis en accueil collectif de mineurs ?

- A - L'Etat
- B - Le maire
- C - Le directeur de l'accueil de loisirs
- D - L'animateur en charge du groupe

Question 40

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances

- A - Fait obligation d'assurer à l'enfant en situation de handicap une scolarisation en milieu ordinaire au plus près du domicile
- B - Valide la non-scolarisation d'un enfant en cas d'insuffisance des structures d'accueil
- C - Réaffirme qu'un enfant en situation de handicap est plus en sécurité à la maison qu'en milieu scolaire
- D - Donne la possibilité à l'enfant de bénéficier d'un Projet personnalisé de scolarisation (PPS)

